Réseau de transport d'électricité

Date d'approbation :
Date d'applicabilité :
Date de fin de validité :

NT		DSIT-DPCM-IMGH	16	00093

Indice : 1

NEB
Règles SI

48 Pages

Documents annulés :
Documents de référence :
Référence fonctionnelle :
Résumé :

Ce document décrit règles SI de la nouvelle application NEB (Notification d'Echange de Blocs) dédiée à l'enregistrement par RTE des échanges de blocs entre responsable d'équilibre.
Il s'agit à ce stade d'un document « en projet ».

Accessibilité :

Libre	**X**
RTE	
Restreinte	
Confidentielle	

Métier et processus porteurs directement impliqués :

Métier, fonction	CM
Macroprocessus RTE	
Processus local	

Domaine GED :

Public	X
Privé	

Direction des systèmes d'information et des télécommunications
Tour Marchand
41 rue Berthelot - 92411 COURBEVOIE CEDEX
tel. 01.78.66.50.00 fax. 01.78.66.50.64

www.rte-france.com

AFAQ ISO 1400

SOMMAIRE

1. Contexte : domaine fonctionnel de NEB 3
2. Accès au SI de RTE 3
2.1 Applications NEB 3
2.2 Prérequis 3
3. Processus de déclaration des PEB 3
3.1 Configuration des processus NEB 4
3.2 Modalités de transmission des informations entre les RE et RTE 4
3.3 Processus d'envoi d'un schedule document 5
3.4 Processus de matching 6
3.5 Contrôle de la sécurisation financière 7
3.6 Date/heure limite de réception 8
4. Formats des documents 8
4.1 Schedule document 9
4.2 Acknowledgement document 17
4.3 Anomaly report 22
4.4 Confirmation report 30
4.5 Publication report 38
5. Services API 45
5.1 Envoi d'un schedule document 45
5.1.1 Requête schedule document 45
5.1.2 Réponse acknowledgement 45
5.2 Envoi d'un status request 45
5.2.1 Requête status request NEB 45
5.2.2 Réponse confirmation ou anomaly report 46
5.2.3 Requête status request écart 46
5.2.4 Réponse publication report 47
6. Description des IHM 47
7. Indisponibilité NEB 47
7.1 Message d'erreur 47
7.2 Mode dégradé NEB 47

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

1. Contexte : domaine fonctionnel de NEB

Le service d'échange de blocs (service NEB) traite des échanges de fournitures d'énergie fermes entre un responsable d'équilibre (RE) et un site de consommation, soit entre deux responsables d'équilibre. Ces échanges sont pris en compte dans le calcul des écarts des responsables d'équilibre.

Lors d'un échange entre deux RE, chaque RE déclare son Programme d'Echange de Bloc dénommé PEB à RTE, qui contrôle la cohérence du PEB avec celui déclaré par la contrepartie.

Lors d'un échange entre un RE et un site de consommation, c'est le RE qui déclare le PEB à RTE (simple-notification).

2. Accès au SI de RTE

Les conditions générales d'accès générales au SI de RTE sont définies par les règles d'accès au système d'information et d'utilisation des applications de RTE (http://clients.rte-france.com/lang/fr/visiteurs/accueil/portail.jsp).

2.1 Applications NEB

Les demandes d'accès aux applications génériques (NEB par exemple) s'effectuent à l'aide d'un formulaire (https://clients.rte-france.com/secure/fr/visiteurs/accueil/portail_adhesion.jsp).

2.2 Prérequis

Pour avoir accès à l'application NEB, les RE doivent :

- Avoir un certificat PKI valide et rattaché à l'application NEB.
- Avoir un accord de participation en qualité de RE en cours de validité

3. Processus de déclaration des PEB

Conformément à la Section 2 des règles relatives à la programmation, au mécanisme d'ajustement et au dispositif de responsable d'équilibre, les RE peuvent déclarer leurs PEB à RTE :

- Soit à partir de J-30 et avant 16h30 en J-1 exclu pour une livraison le jour J. Il s'agit du processus J-1.
- Soit à partir de 16h30 en J-1 et jusqu'à la fin de la journée de la journée J à 23h30 exclu pour un début de livraison immédiat. Il s'agit du processus IJ.

Le contrôle de cohérence des programmes, dénommé « matching » est réalisé en continu à partir du J-30 jusqu'à J-1 16h30 exclu pour les programmes d'échanges de blocs issus du processus J-1. Le matching des programmes d'échanges de blocs issus du processus IJ est réalisé en continu à partir de 16h30 en J-1 jusqu'à 23h30 exclu en IJ.

Le contrôle du respect du volume d'énergie journalier autorisé, appelé « contrôle de sécurisation financière » est réalisé à partir de J-1 14h00 jusque J-1 16h30 exclu pour les programmes d'échanges de blocs issus du processus J-1, dès lors que RTE a reçu le résultat

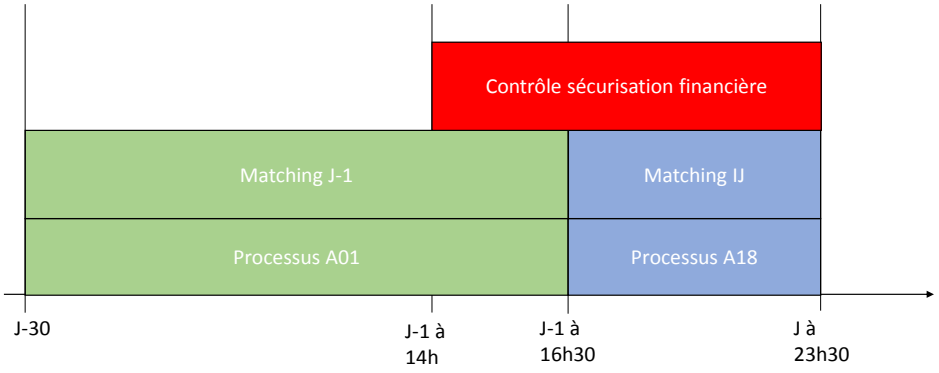
Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

des bourses actives sur le marché français day-ahead et le résultat des échanges aux imports/exports (soit à 15h environ actuellement). Le contrôle de sécurisation financière des programmes d'échanges de blocs issus du processus IJ est réalisé en continu à partir de 16h30 jusque 23h30 exclu en IJ.

Le présent chapitre définit les modalités de mise en œuvre des échanges de Blocs pour les processus J-1 et IJ.

3.1 Configuration des processus NEB

Le processus A01 (Day ahead) est utilisé pour le J-1.
Le processus A18 (Intraday total) est utilisé pour l'IJ.



3.2 Modalités de transmission des informations entre les RE et RTE

Le RE peut transmettre ses PEB selon trois modalités :

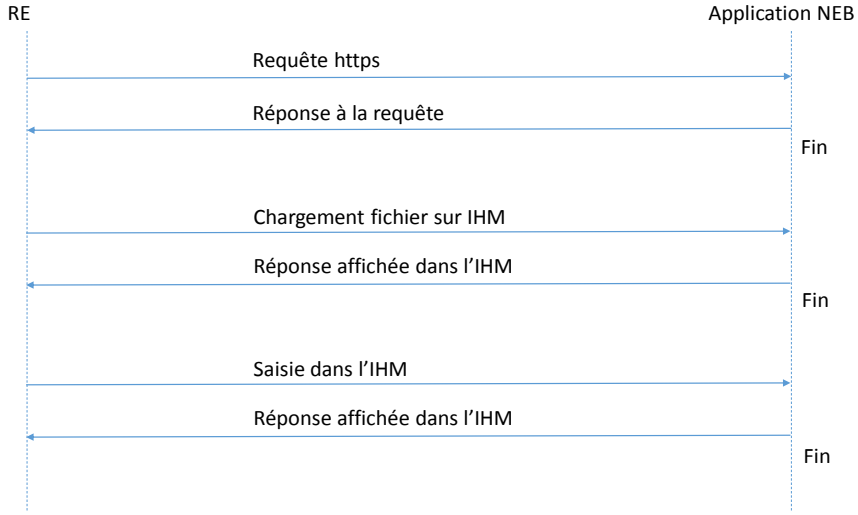
- Par l'envoi d'une requête https (schedule document)
- Par le chargement d'un fichier (schedule document) dans une IHM dédiée
- Par une saisie dans une IHM dédiée.

Le RE peut aussi récupérer l'état de ses nominations :

- Par l'envoi d'une requête https (status request) qui permet de récupérer un confirmation report, un anomaly report ou un publication report
- Par l'intermédiaire d'une IHM dédiée.

Voici le schéma des différentes possibilités de transmission des informations :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)



3.3 Processus d'envoi d'un schedule document

Le RE nomine ses PEB via un **schedule document**.

Le schedule document doit contenir l'ensemble de ses PEB (RE-RE et RE-Site) pour la date de livraison en question et doit être conforme au format de fichier requis décrit ci-après.

Un PEB d'un RE est caractérisé par :

- Le code EIC en X du RE vendeur,
- Le code EIC en X du RE acheteur ou le code EIC en Z du site de consommation RPT ou le code PRM du site de consommation RPD,
- un type de PEB (RE-RE ou RE-Site),
- le jour de livraison,
- la chronique d'échange de blocs (contenant 48 valeurs pour un jour normal, 46 valeurs pour un jour de changement d'heure hiver vers été ou 50 valeurs pour un jour de changement d'heure été vers hiver).

Une chronique d'échange de blocs contient uniquement des valeurs positives établies au 1/1000ème de MW près ou des valeurs nulles. Elle doit couvrir tous les points demi-horaires du jour de livraison y compris si elle est envoyée en IJ et ne doit pas modifier les valeurs des pas demi-horaires antérieurs à l'heure de réception du schedule document, seuls les pas postérieur à la date/heure de réception sont pris en compte.

A la réception d'un schedule document, RTE transmet un fichier d'accusé de réception indiquant si le schedule document est conforme au format attendu ou non conforme (rejeté). Dans le cas d'un rejet, RTE précise la cause associée.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

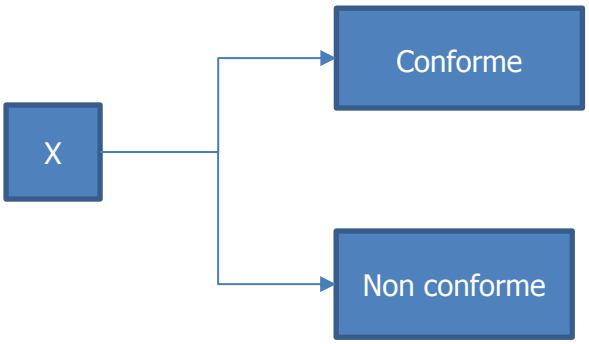


Figure 1 Etat schedule document

3.4 Processus de matching

Si le schedule document est conforme, alors, RTE enregistre l'ensemble des PEB du schedule document. Les PEB RE-Site passent automatiquement à l'état matché.

Puis, pour chaque PEB RE-RE dont la version a augmenté :

- Si RTE a déjà reçu un PEB identique (même couple de RE vendeur / RE acheteur, même jour de livraison, même type de processus) du RE contrepartie, RTE réalise le matching. Si toutes les conditions énumérées dans les Règles RE sont satisfaites, RTE met le PEB à l'état « matché » et retient :
  - une chronique dont chaque valeur est égale au minimum des deux valeurs de puissance des deux PEB comparés pour le processus J-1.
  - une chronique dont chaque valeur est égale à la valeur comparée si elle est concordante ou à la dernière valeur acceptée si la valeur est discordante pour le processus IJ
- Si RTE n'a pas reçu le PEB de la contrepartie, alors le PEB est mis à l'état « En attente de matching ».

Les PEB sont passés à l'état matché dans l'ordre chronologique de réception du PEB de leur contrepartie.

Si les deux PEB comparés ont au moins une valeur discordante, alors le PEB matché est discordant, sinon il est concordant.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

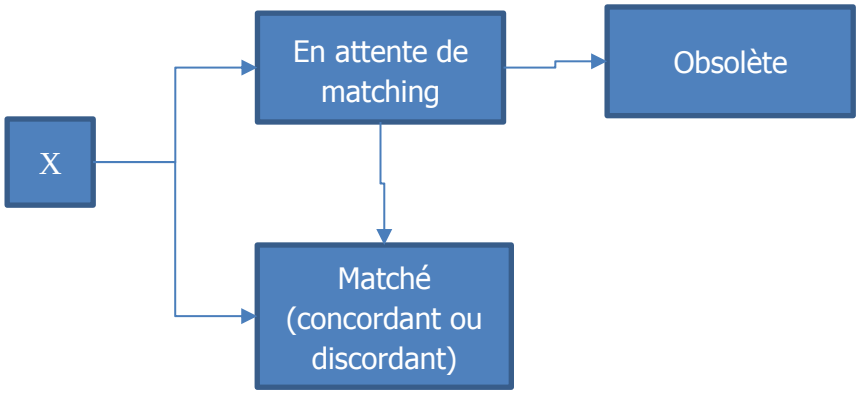


Figure 2 Etat d'un PEB

3.5 Contrôle de la sécurisation financière

Lorsque le PEB matché passe le contrôle de sécurisation financière avec succès (c'est-à-dire que son volume d'énergie journalier est inférieur à son volume d'énergie journalier autorisé), il passe au statut validé. Un PEB matché qui induirait un dépassement du volume d'énergie journalier autorisé reste au statut « En suspens » dans l'attente d'une action du RE. Sans action rectificative, il est refusé[1] (à 16h30 pour le processus J-1 ou à l'heure limite de rectification pour le processus IJ).

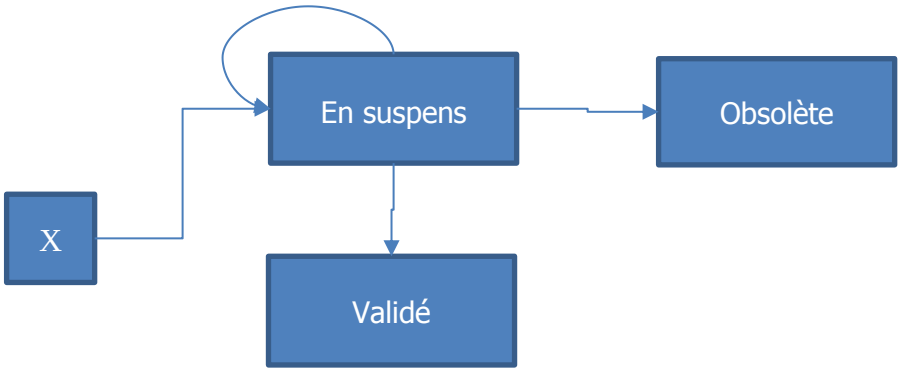


Figure 3 Etat d'un PEB matché

Lorsque RTE a l'ensemble des informations pour réaliser le contrôle financier :

[1] Le démarrage du « refus » des PEB en cas de dépassement nécessitera une approbation de la CRE conformément à la section 2 des règles.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- le contrôle financier est effectué dans l'ordre chronolgique des matching des PEB.
- A chaque schedule document reçu, après le matching de l'ensemble des PEB du document, le contrôle de sécurisation financière est effectué en privilégiant les PEB à l'achat puis les PEB à la vente, dans l'ordre chronologique de matching.

3.6 Date/heure limite de réception

Si RTE n'a pas reçu le PEB de la contrepartie dans les délais impartis, le PEB est mis à l'état « Obsolète » par RTE. Aucun PEB matché n'est enregistré par RTE.

Lors de l'enregistrement d'un PEB à l'état « En attente de matching », RTE détermine une heure limite de réception du PEB de la contrepartie comme suit :

- Si le PEB pour le jour de livraison J est reçue en J-1, l'heure limite de réception de la contrepartie est 16h30 exclu en J-1.
- Si le PEB pour le jour de livraison J est reçue en IJ (entre 16h30 J-1 et 23h30 exclu en J), l'heure limite de réception de la contrepartie est l'horaire du premier pas demi-heure du PEB dont la valeur est différente de celle détenue par RTE pour cet échange de bloc (même couple de Responsables d'équilibre vendeur/acheteur, même type de processus, même jour de livraison). Les valeurs détenues par RTE pour un programme d'échange de blocs sont soit les valeurs du PEB enregistré par RTE lors d'un matching préalable, soit des valeurs à zéro en l'absence de PEB.

Exemple : si le premier pas demi-heure dont la valeur est différente est 08h30, alors l'heure limite est 08h30.

Remarque : si le PEB contient uniquement des valeurs identiques à celui détenu par RTE pour cet échange de bloc, l'heure limite de réception de la contrepartie est positionnée à 23h30 de J.

4. Formats des documents

Les fichiers sont basés sur les fichiers du processus ENTSO-E Scheduling System :

- Schedule document basé sur le modèle Schedule Document
- Fichier d'accusé de réception basé sur le modèle Acknowledgement Document de l'ENTSO-E
- Fichier Confirmation Report basé sur le modèle Confirmation Report Document de l'ENTSO-E Scheduling System
- Fichier Anomaly Report basé sur le modèle Anomaly Report Document de l'ENTSO-E Scheduling System.
- Fichier Publication Report basé sur le modèle Schedule Document de l'ENTSO-E Scheduling System.

Tous les fichiers sont au format XML.

Les XSD de ces fichiers sont fournis par RTE sur le site web : http://clients.rte-france.com/, à la rubrique : [A renseigner].

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

4.1 Schedule document

Le nom du schedule document a le format suivant :

```
NEB_<code EIC RE sender>_<date livraison>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- <code EIC du RE sender> est le code EIC en X du RE envoyant le fichier.
- <date livraison> est la date de livraison du PEB au format YYYYMMDD.
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :
Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 » envoyant des PEB pour la date de livraison du 15/10/2019 via un schedule document généré le 14/10/2019 à 13 :14 :42, le nom du schedule document est le suivant :
NEB_10X0123456789012_20191015_20191014131442.xml

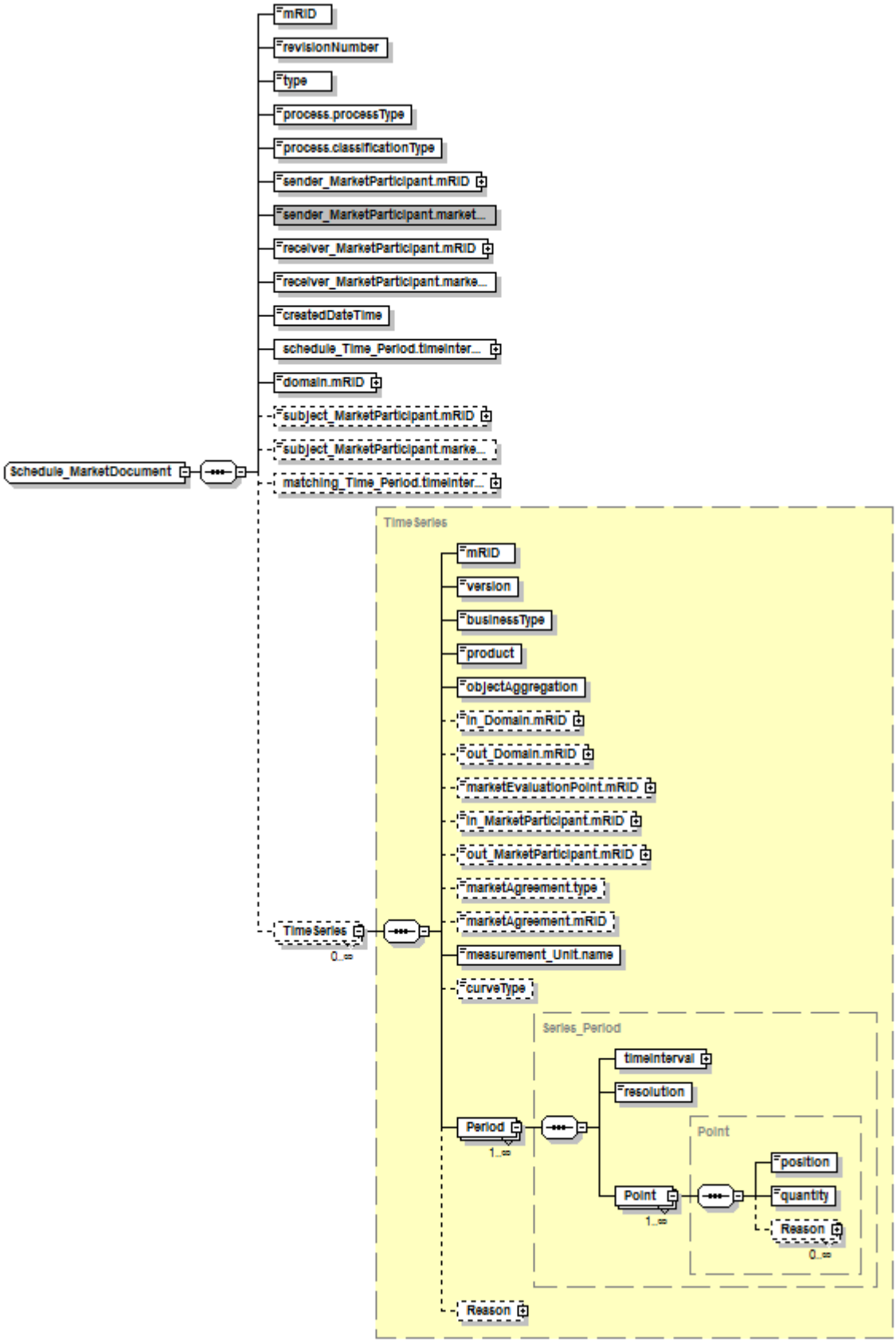
Le schedule document utilise les fichiers XSD suivants :

- iec62325-451-2-schedule_v5_0.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande.
Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) doivent être utilisés pour générer le schedule document.
La structure du schéma décrit par le fichier iec62325-451-2-schedule_v5_0.xsd doit être respectée, ainsi que les types de données, et les listes de valeurs possibles de certains champs qui sont donnés dans les autres fichiers XSD.
L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information du schedule document est basé sur le Schedule document. Il est le suivant :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)



Un schedule document est vu comme un document qui appartient au RE émetteur (champ sender_MarketParticipant.mRID), et qui est pour une date de livraison (champ schedule_Time_Period.timeInterval).

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Autrement dit, la valeur du mRID du schedule document est unique pour un RE émetteur et une date de livraison.
Un autre RE émetteur ne doit pas avoir un mRID de son schedule document avec la même valeur. Aussi, il est proposé de composer le mRID comme suit :
<codeEIC du RE>-<date de livraison au format YYYYMMDD>-NEB<numéro>
Exemple : 10X0123456789012-20191001-NEB1

Ce document doit contenir l'ensemble des PEB pour la date de livraison en question.
Un PEB RE-RE est identifié par le couple RE vendeur/RE acheteur (via les champs out_MarketParticipant.mRID et in_MarketParticipant.mRID).
Un PEB RE-Site est identifié par le couple RE vendeur/Site acheteur (via les champs out_MarketParticipant.mRID et marketEvaluationPoint.mRID).

Pour une date de livraison donnée et un couple (RE vendeur, RE acheteur), un RE doit toujours utiliser le même mRID de la classe TimeSeries pour chaque PEB.

Si le RE envoie plusieurs schedule document portant sur la même date de livraison, les champs mRID du schedule document de chacun de ces fichiers doivent être identiques. De même pour chaque PEB, les champs mRID de la classe TimeSeries de chacun de ces fichiers doivent être identiques.
Les champs revisionNumber du schedule document doivent s'incrémenter strictement au fil des envois de ces schedule document.
Les champs version de chaque PEB doivent s'incrémenter au fil des envois des schedule document.
Ainsi, les champs version des PEB sont toujours inférieurs ou égaux au champ revisionNumber.
La signification des champs de ce modèle est la suivante :

- Classe Schedule_MarketDocument:

CHAMPS	**DESCRIPTIONS**
mRID	Identifiant unique du document. Pour éviter que des RE différents puissent utiliser le même mRID, il est demandé de composer le mRID comme suit : <codeEIC du RE>-<date de livraison au format YYYYMMDD>-NEB<numéro> Exemple : 10X0123456789012-20191001-NEB1 Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

revisionNumber	Numéro de version du document (valeur comprise entre 1 et 999). Pour un nouveau schedule document reçu, le numéro de version doit être supérieur au numéro de version précédemment reçu par l'application NEB. Il n'est pas demandé que le premier envoi soit la version 1. Le rejet d'un document implique l'incrémentation du numéro de version si le RE envoie une nouvelle version de son schedule document. Taille : 3 caractères numériques au maximum
type	Ce champ doit toujours avoir la valeur « A01 » (Balance responsible schedule) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
process.processType	Ce champ doit avoir la valeur « A01 » (Day ahead) pour les nominations en J-1 strictement avant 16h30 ou « A18 » (Intraday total) pour les nominations entre 16h30 en J-1 et strictement 23h30 en IJ. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
process.classificationType	Ce champ doit toujours avoir la valeur « A01 » (Detail Type) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
sender_MarketParticipant.mRID	Code EIC en X du RE envoyant le schedule document. La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE ayant envoyé la requête contenant le schedule document. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <sender_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</sender_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
sender_MarketParticipant.marketRole.type	Ce champ doit toujours avoir la valeur « A08 » (Balance responsible party) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
receiver_MarketParticipant.mRID	Code EIC de RTE. Ce champ doit toujours avoir la valeur « 10XFR-RTE------Q », accompagné du coding scheme à « A01 » Exemple : Exemple : <receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10XFR-RTE------Q</receiver_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	Ce champ doit toujours avoir la valeur « A04 » (System Operator) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
createdDateTime	Date et heure de génération du schedule document exprimée en temps UTC, au format YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

schedule_Time_Period.timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le document. Dans notre cas, cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE. Il s'agit de la date de livraison de l'échange de blocs. Les date/heure doivent être exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ Compte tenu du fait que pour couvrir la période d'UNE journée deux date/heure sont données, les date/heure prennent en compte le décalage horaire entre l'heure UTC et l'heure locale de Paris. La date/heure de début doit être forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour. Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) doit être égale à 22:00. Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) doit être égale à 23:00. Exemple pour la date du 1er octobre 2014 : <schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-09-30T22:00Z</start> <end>2014-10-01T22:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval> Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) : <schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-10-25T22:00Z</start> <end>2014-10-26T23:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval>
domain.mRID	Ce champ doit toujours avoir la valeur « 10YFR-RTE------C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
SubjectParty	Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.
SubjectRole	Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.
MatchingPeriod	Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.

- Classe TimeSeries :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	Identifiant unique de la TimeSeries dans le document. Pour un mRID du schedule document donné, le mRID de TimeSeries est unique pour chaque PEB. Lors de l'envoi d'une nouvelle version d'un PEB, le mRID ne doit pas changer. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
version	Numéro de version de la Time Series (valeur comprise entre 1 et 999). Ce numéro doit être inférieur ou égal au numéro de version du schedule document (revisionNumber). Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Ce champ prendre toujours la valeur : « A02 » (Internal trade) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
product	Ce champ doit toujours avoir la valeur « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum
objectAggregation	Ce champ permet d'indiquer s'il s'agit d'un PEB de type RE-RE ou de type RE-Site. Ce champ peut prendre les valeurs : - « A03 » (Party) pour un PEB RE-RE - « A02 » (Metering Point) pour un PEB RE-Site Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_Domain.mRID	Ce champ vaut « 10YFR-RTE------C » accompagné du coding scheme à « A01 ». Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
out_Domain.mRID	Ce champ vaut « 10YFR-RTE------C » accompagné du coding scheme à « A01 ». Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
marketEvaluationPoint.mRID	Ce champ doit contenir : - Le code EIC en Z du point de mesure du site dans le cas d'un site RPT (codingScheme = A01) - Le code PRM du point de mesure du site dans le cas d'un site RPD (codingScheme = NFR) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

in_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X RE acheteur (ou code EIC en X de la société associée au site acheteur) accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <in_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</in_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <out_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789025</out_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
marketAgreement.type	Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.
marketAgreement.mRID	Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.
measurement_Unit.name	Ce champ doit toujours avoir la valeur « MAW » (Mega Watt) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
curveType	Champ non utilisé : si présent, il est ignoré par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure ce champ dans le fichier.

- Classe Series_Period (il ne peut y avoir qu'une Series_Period par timeSeries) :

CHAMPS	**DESCRIPTIONS**
timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un intervalle. Cette période doit être d'UNE SEULE JOURNEE et être strictement égale au champ schedule_Time_Period.timeInterval. Il ne doit pas y avoir plus de une instance timeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ schedule_Time_Period.timeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ
resolution	Indique la résolution des valeurs. La résolution étant au pas 30 minutes, ce champ doit donc toujours avoir la valeur « PT30M »

- Classe Point :

CHAMPS	**DESCRIPTIONS**

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

<table>
<tr><td>position</td><td>C’est la position d’un pas demi-heure.
Ce champ est un entier positif.
Selon le type de jour de la date de livraison, le champ position doit prendre les valeurs :
- De 1 à 48 pour un jour normal
- De 1 à 46 pour un jour de changement d’heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures)
- De 1 à 50 pour un jour de changement d’heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures)
Les différentes valeurs du champ position sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou).
La correspondance entre le numéro de la position et le pas demi-heure est la suivante :
- Jour normal sur 24 heures :
<table><tr><td>Position</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>---</td><td>---</td><td>47</td><td>48</td></tr><tr><td>Pas</td><td>00:00</td><td>00:30</td><td>01:00</td><td>---</td><td>---</td><td>23:00</td><td>23:30</td></tr></table>- Jour de changement d’heure Hiver > Eté (23 heures) :
<table><tr><td>Position</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>---</td><td>---</td><td>45</td><td>46</td></tr><tr><td>Pas</td><td>00:00</td><td>00:30</td><td>01:00</td><td>01:30</td><td>03:00</td><td>03:30</td><td>04:00</td><td>---</td><td>---</td><td>23:00</td><td>23:30</td></tr></table>- Jour de changement d’heure Eté > Hiver (25 heures) :
<table><tr><td>Position</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr><tr><td>Pas</td><td>00:00</td><td>00:30</td><td>01:00</td><td>01:30</td><td>02:00</td><td>02:30</td><td>02:00</td><td>02:30</td></tr><tr><td>Position</td><td>9</td><td>10</td><td>---</td><td>---</td><td>47</td><td>48</td><td>49</td><td>50</td></tr><tr><td>Pas</td><td>03:00</td><td>03:30</td><td>---</td><td>---</td><td>22:00</td><td>22:30</td><td>23:00</td><td>23:30</td></tr></table>Les positions 7 et 8 correspondent au deux pas demi-heures de l’heure supplémentaire du changement d’heure.</td></tr>
<tr><td>quantity</td><td>Valeur en MW de l’échange de blocs pour une position.
Chaque valeur est un nombre avec 3 chiffres après la virgule maximum, supérieur ou égal à zéro.
Par exemple, des valeurs possibles sont :
12
12,0
12,00
12,000
12,1
12,12
12,125</td></tr>
</table>

- Classe Reason :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Il peut être associé des éléments de la classe Reason au niveau de la classe TimeSeries ou de la classe Point.
Dans tous les cas, les champs de la classe Reason sont ignorés par RTE. Il est donc recommandé de ne pas inclure de classe Reason dans le schedule document.

Les codes EIC de l'ensemble des acteurs actifs sur le marché français sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse suivante : https://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_producteurs/services_clients/eic_codes.jsp

4.2 Acknowledgement document

Le nom du document d'accusé de réception a le format suivant :

```
NEB_ACK_<statut>_<code EIC RE destinataire>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- <statut> est le statut de l'acknowledgement : « KO » si le fichier traité est refusé par l'application NEB, « OK » si le fichier est pris en compte par l'application NEB.
- <code EIC du RE destinataire> est le code EIC en X du RE destinataire du fichier.
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :
Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 », auquel RTE adresse un acknowledgement généré par RTE le 12/10/2019 à 11 :01 :24 suite au traitement d'un fichier du RE.
Si le fichier du RE est déterminé par RTE comme étant conforme, le nom de l'acknowledgement est le suivant :
NEB_ACK_OK_10X0123456789012_20191012110124.xml
Si le fichier du RE est déterminé par RTE comme étant non conforme, le nom de l'acknowledgement est le suivant :
NEB_ACK_REJ_10X0123456789012_20191012110124.xml

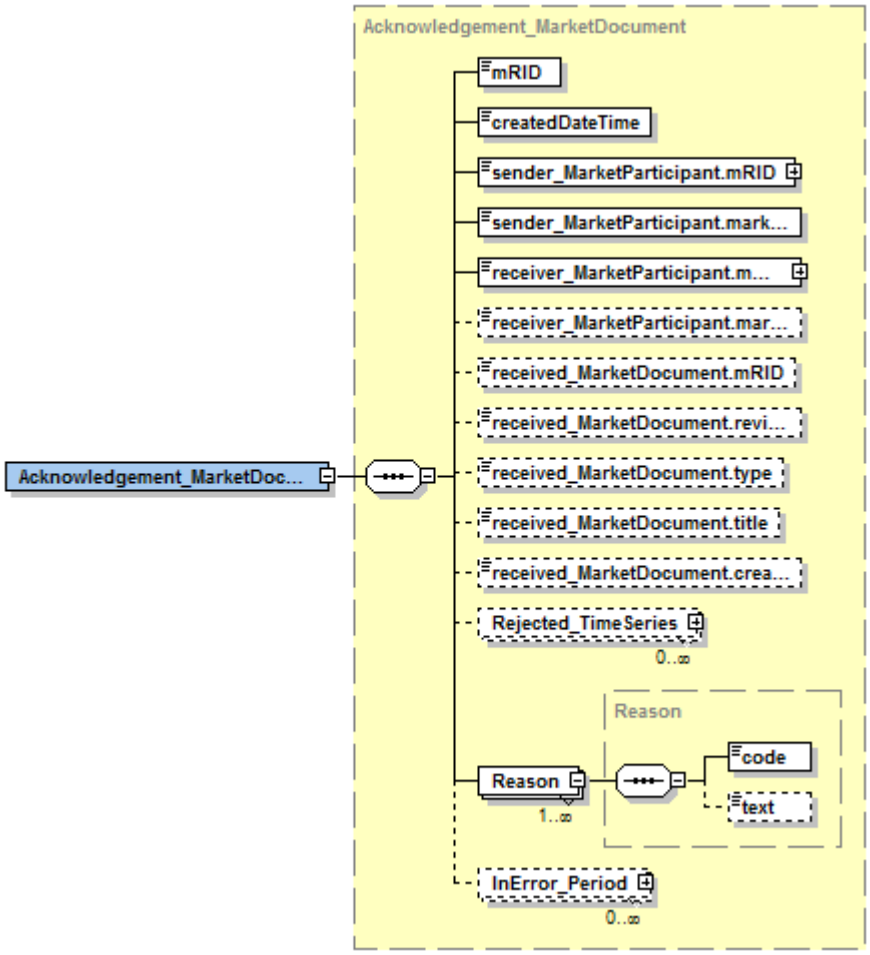
L'acknowledgement utilise les fichiers XSD suivantes :

- iec62325-451-1-acknowledgement_v7_0.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande. Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) sont utilisés pour générer le fichier d'accusé de réception.
L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information de l'acknowledgement document est le suivant :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)



La signification des champs de ce modèle est la suivante :

- Classe Acknowledgement Document :

CHAMPS	**DESCRIPTIONS**
mRID	Ce champ est l'identifiant du document d'accusé de réception. La valeur de ce champ est unique pour l'ensemble des fichiers (accusé de réception, Anomaly report, Confirmation report, Publication report) générés par l'application NEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
createdDateTime	Date et heure de génération de l'acknowledgement par l'application NEB. La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ
sender_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE est « 10XFR-RTE------Q » accompagné du coding scheme est « A01 » Exemple : <sender_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10XFR-RTE------Q</sender_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	DESCRIPTIONS
sender_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
receiver_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE ayant envoyé la requête auquel l'application NEB génère un acknowledgement. Il s'agit du RE destinataire de l'acknowledgement. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</receiver_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est « A08 » (Balance responsible party) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
received_MarketDocument.mRID	La valeur de cette balise est égale à celle du champ mRID du document pour lequel l'Acknowledgement document est généré. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
received_MarketDocument.revisionNumber	Cette balise est présente dans le cas où l'acknowledgement fait suite à un schedule document. Dans ce cas, la valeur de cette balise est égale à celle du champ revisionNumber du schedule document pour lequel l'Acknowledgement document est généré. Taille : 3 caractères numériques au maximum
received_MarketDocument.type	Cette balise est présente dans le cas où l'acknowledgement fait suite à un schedule document. Dans ce cas, la valeur de cette balise est égale à celle du champ type du schedule document pour lequel l'Acknowledgement document est généré. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
received_MarketDocument.title	La valeur de cette balise est égale au nom du fichier (dans le cas d'un upload de fichier) pour lequel l'Acknowledgement document est généré. Taille : 150 caractères alphanumériques au maximum
received_MarketDocument.createdDateTime	Cette balise est toujours présente et est égale à la date/heure de réception de la requête reçue du RE à convertir en heure UTC (format YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ).

- Champs de la classe « Reason »
    - code :
        - Au moins un code est toujours présent (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
        - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- text :
  - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
  - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Les classes « TimeSeriesRejection » et « TimeIntervalError » ne sont pas utilisées.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	**Valeur du champ text**	**Commentaire**
A01	Message fully accepted	Schedule document conforme
A02	Message fully rejected. sender_MarketParticipant.mRID not valid.	Fichier non conforme rejeté : Le champ sender_MarketParticipant.mRID n'a pas la valeur attendue
A94	Message fully rejected. Several or no xml request	Fichier non conforme rejeté : il n'y a pas un seul fichier XML
A94	Document cannot be processed by receiving system. Format file must be XML	Fichier non conforme rejeté : le fichier reçu n'est pas un fichier XML
A94	Document cannot be processed by receiving system. Incorrect format file.	Fichier non conforme rejeté : le fichier reçu n'est pas lu par RTE
A02	Message fully rejected. Some fields with unexpected values.	Fichier non conforme rejeté : Certains champs n'ont pas les valeurs attendues.
A02	Message fully rejected. Incorrect value for Sender/Receiver Role or Receiver Identification.	Fichier non conforme rejeté : les champs sender_MarketParticipant.marketRole.type, ou receiver_MarketParticipant.marketRole.type, ou receiver_MarketParticipant.mRID n'ont pas les valeurs attendues.
A02	Message fully rejected. Lower value of revisionNumber relative to Senders Time Series Version	Fichier non conforme rejeté : La valeur du champ revisionNumber est plus basse que le champ version d'un PEB

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A02	Message fully rejected. revisionNumber value already existing higher or equal.	Fichier non conforme rejeté : RTE a déjà un fichier de même mRID avec une valeur de revisionNumber plus élevée ou égale à celle du fichier reçu.
A02	Message fully rejected. Noncompliant dates for schedule_Time_Period.timeInterval or timeInterval fields	Fichier non conforme rejeté : le format des dates des champs schedule_Time_Period.timeInterval est erroné, ou les valeurs des champs schedule et timeInterval sont différentes.
A04	Message fully rejected. Time interval incorrect.	Fichier non conforme rejeté : la période du champ schedule_Time_Period.timeInterval est incorrect. L'envoi doit se faire entre J-30 et J-1 à 16h30 pour le processus A01. L'envoi doit se faire entre J-1 16h30 et J 23h30 pour le processus A18.
A02	Message fully rejected. EIC code non conform.	Message rejeté (Fichier rejeté) : le code EIC de l'expéditeur n'est pas conforme.
A05	Sender without valid BRP contract	Message rejeté (Fichier rejeté) : l'émetteur du mail n'a pas un accord de participation de RE valide.
A02	Message fully rejected. Sender has to be seller (out_MarketParticipant.mRID) or buyer (in_MarketParticipant.mRID) within file.	Fichier non conforme rejeté : l'émetteur identifié par le champ sender_MarketParticipant.mRID du fichier n'est ni le RE vendeur (champ out_MarketParticipant.mRID), ni le RE acheteur (champ in_MarketParticipant.mRID).
A02	Message fully rejected. Counterpart unknown or without valid BRP contract.	Fichier non conforme rejeté : Un RE contrepartie est inconnu de RTE ou n'a pas un accord de participation de RE valide.
A02	Message fully rejected. Counterpart Site unknown or without valid NEB-Site contract.	Fichier non conforme rejeté : Un Site contrepartie est inconnu de RTE ou n'a pas de contrat NEB-Site valide.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A02	Message fully rejected. Position inconsistency.	Fichier non conforme rejeté : le nombre d'occurrences du champ position est incohérent avec le type de jour, ou les valeurs du champ position sont incorrectes.
A02	Message fully rejected. A request for D day cannot change previous values	Fichier non conforme rejeté : des valeurs d'échange de blocs sont modifiées sur les pas demi-heures antérieures à l'heure de réception

4.3 Anomaly report

L'anomaly report est un document xml utilisé pour signifier au(x) RE leurs PEB qui n'ont pas matché.
Il contient l'ensemble des PEB en anomalie ainsi que les raisons de l'anomalie.
Il est envoyé en réponse à un status request de type « anomaly report »
Il est disponible via les IHM. Il est possible de récupérer le
s anomaly report des jours précédents jusque 365 jours dans le passé et 30 jours dans le futur (à partir de J-30 à 0h00).
Le nom de l'Anomaly Report a le format suivant :

```
NEB_AnomalyReport_<code EIC RE destinataire>_<date
   livraison>_<process.processType>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- <code EIC du RE destinataire> est le code EIC en X du RE destinataire de l'anomaly report.
- <date livraison> est la date de livraison du PEB au format YYYYMMDD.
- <process.processType> est le process.processType du document envoyé (A01 pour le J-1 ou A18 pour l'IJ)
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :
Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 », pour lequel RTE adresse un anomaly report généré le 12/10/2019 à 00 :01 :24 et relatif à un schedule document du RE ayant des PEB non matché portant sur la date de livraison du 12/10/2019, le nom de l'anomaly report est le suivant :
NEB_AnomalyReport_10X0123456789012_20191012_A18_20191012000124.xml

L'anomaly report utilise le fichier XSD suivant :

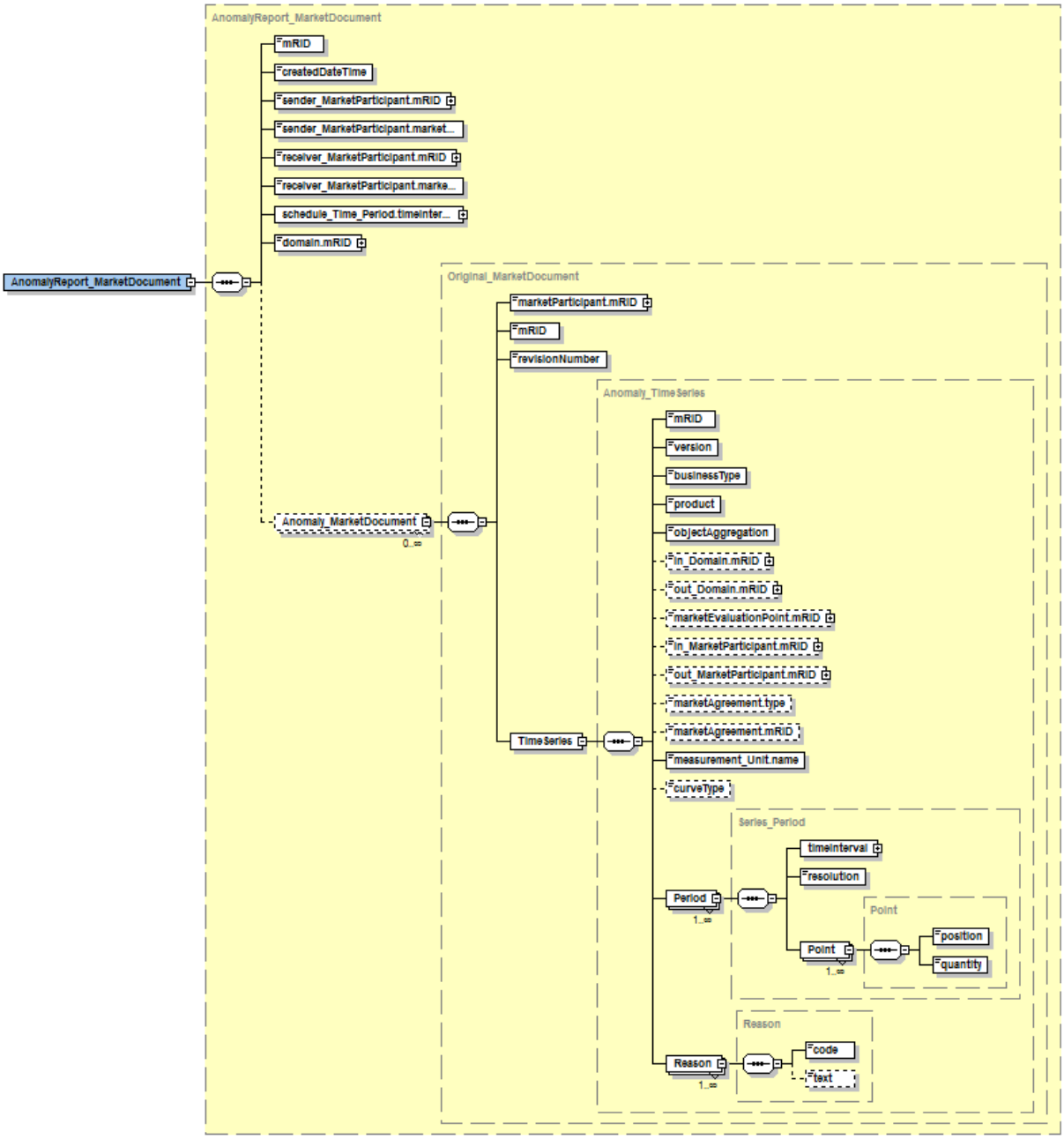
- iec62325-451-2-anomaly_v5_0.xsd

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande. Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) sont utilisés pour générer le fichier Anomaly Report.
L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information de l'Anomaly Report document est le suivant :



La signification des champs de ce modèle est la suivante :
Seuls les champs utilisés devant être présents dans le fichier sont explicités.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- Classe Anomaly Report :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	Ce champ est l'identifiant de l'anomaly report. La valeur de ce champ est unique pour l'ensemble des fichiers (accusé de réception, Anomaly report, Confirmation report, Publication report) générés par NEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
createdDateTime	Date et heure de génération de l'anomaly report par l'application NEB. La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ
sender_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE qui est « 10XFR-RTE------Q » accompagné du coding scheme qui est « A01 » Exemple : <sender_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10XFR-RTE------Q</sender_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
sender_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
receiver_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE destinataire de l'anomaly report généré par l'application NEB. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</receiver_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est « A08 » (Balance responsible party) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	DESCRIPTIONS
schedule_Time_Period.timeInterva	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par l'anomaly report. Dans notre cas, cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE, et correspondre à la date de livraison pour laquelle l'anomaly report est généré. Les date/heure sont exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ La date/heure de début est forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour. Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) est égale à 22:00. Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) est égale à 23:00. Exemple pour la date du 1er octobre 2014 : <schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-09-30T22:00Z</start> <end>2014-10-01T22:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval> Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) : <schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-10-25T22:00Z</start> <end>2014-10-26T23:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval>
domain.mRID	La valeur de ce champ est « 10YFR-RTE------C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 ». Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

- Classe Anomaly_MarketDocument :

CHAMPS	DESCRIPTION
marketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE pour lequel l'application NEB génère un anomaly report. Il s'agit du RE destinataire de l'anomaly report. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <marketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</ marketParticipant.mRID> Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

mRID	Correspond au champ mRID du schedule document du RE (RE auquel l'anomaly report est envoyé), demande sur la base de laquelle l'anomaly report est généré par l'application NEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
revisionNumber	Correspond au champ revisionNumber du schedule document du RE (RE auquel l'anomaly report est envoyé), demande sur la base de laquelle l'anomaly report est généré par l'application NEB. Taille : 3 caractères numériques au maximum

- Classe Anomaly_TimeSeries :

CHAMPS	**DESCRIPTION**
mRID	Correspond à l'identifiant (mRID) du PEB en anomalie. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
version	Correspond à la version du PEB en anomalie. Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Ce champ prendre toujours la valeur : « A02 » (Internal trade) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
product	La valeur de ce champ est « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum
objectAggregation	Ce champ permet d'indiquer s'il s'agit d'un PEB de type RE-RE ou de type RE-Site. Ce champ peut prendre les valeurs : - « A03 » (Party) pour un PEB RE-RE - « A02 » (Metering Point) pour un PEB RE-Site Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_Domain.mRID	Ce champ a la valeur « 10YFR-RTE------C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_Domain.mRID	Ce champ a la valeur « 10YFR-RTE------C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

in_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X RE acheteur (ou code EIC en X de la société associée au site acheteur) accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <in_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</in_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_MarketParticipant.mRID	Code EIC en X du RE vendeur du PEB identifiée par les champs précédents La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <out_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</out_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
measurement_Unit.name	La valeur de ce champ est « MAW » (Mega watt) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

- Classe Period :

CHAMPS	**DESCRIPTION**
timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un intervalle. Cette période doit être égale au champ schedule_Time_Period.timeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ schedule_Time_Period.timeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ
resolution	Ce champ a la valeur « PT30M » pour un pas 30 minutes

- Classe Point :

CHAMPS	**DESCRIPTION**
position	Position d'un pas de programmation (30 minutes). Selon le type de jour de la date de livraison, le champ position prend les valeurs : De 1 à 48 pour un jour normal De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures)

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

	De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) Les différentes valeurs du champ position sont uniques (pas de doublon).
quantity	Valeur en MW de l'échange de blocs pour une position. Chaque valeur est un nombre avec 3 chiffres après la virgule maximum, supérieur ou égal à zéro. Pour un PEB en attente de matching, les valeurs sont les valeurs du PEB en attente de matching. Pour un PEB en attente de nomination, les valeurs sont les valeurs du PEB de la contrepartie. Pour un PEB obsolète, les valeurs sont les valeurs du PEB obsolète. Si un PEB est matché en suspens, les valeurs sont les valeurs du PEB matché Si un PEB matché est obsolète, les valeurs sont les valeurs du PEB matché obsolète

- Classe Reason (associée à une Anomaly_TimeSeries comme le montre le modèle d'information) :
  - Champ « code » :
    - Au moins un code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
    - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.
  - Champ « text » :
    - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
    - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	**Valeur du champ text**	**Commentaire**
A28	Counterpart time series missing.	RTE n'a pas (encore) reçu de PEB conforme du RE contrepartie
A87	For action	RTE a reçu le PEB du RE contrepartie mais pas du RE qui a requêté.
A57	End of DA process without counterpart nomination	Le guichet de J-1 est passé et RTE n'a pas reçu le PEB de la contrepartie
A57	Deadline passed without counterpart nomination	L'heure limite de nomination de la contrepartie est passée et RTE n'a pas reçu le PEB de la contrepartie

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A67	Limit Data is not available	Avant la réalisation de la sécurisation financière (avant J-1 15h), l'ensemble des PEB sont au statut « en suspens » quand RTE ne connaît pas encore l'ensemble des paramètres qui permettent de limiter.
A87	For action : limit not yet validated for the timeseries	Après la réalisation de la sécurisation financière, si le RE dépasse sa limite, il a encore le temps d'ajuster ses échanges jusque 16h30 en J-1 ou jusqu'à l'heure limite de nomination de la contrepartie en IJ. Les PEB matchés qui provoquent le dépassement sont « en suspens ».
A09	Timeseries not matching. Quantity differences	Le PEB est matché, en suspens et discordant avec sa contrepartie.
A09	Quantity differences	Le PEB est matché, en suspens et discordant, l'ensemble des pas discordants du PEB ont ce code et ce texte.
A08	The schedule timeseries has been rejected	Le PEB matché a été rejeté soit à 16h30 à l'issu du guichet J-1, soit en IJ à la date limite de réception de la contrepartie
A10	Daily energy trading limit exceeded. Timeseries not accepted	Le volume d'énergie journalier autorisé du RE est dépassé à la fin du guichet ou à l'heure limite de nomination de la contrepartie
A10	Daily energy trading limit exceeded by your counterpart. Timeseries not accepted	Le volume d'énergie journalier autorisé du RE contrepartie est dépassé à la fin du guichet ou à l'heure limite de nomination de la contrepartie

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

4.4 Confirmation report

Le confirmation report est un document xml utilisé pour signifier au(x) RE leurs PEB qui ont matché.

- Il contient l'ensemble des PEB matchés au statut validé résultant de l'envoi d'un schedule document.
- Il est envoyé en réponse à un status request de type « confirmation report »
- Il est disponible via les IHM. Il est possible de récupérer les confirmation report des jours précédents jusque 365 jours dans le passé et 1 jour dans le futur (à partir de J-1 à 0h00).

Le nom du fichier Confirmation Report a le format suivant :

```
NEB_ConfirmationReport_<code EIC RE destinataire>_<date
   livraison>_<process.processType>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :
<code EIC du RE destinataire> est le code EIC en X du RE destinataire du confirmation report.
<date livraison> est la date de livraison de l'échange de blocs au format YYYYMMDD.
<process.processType> est le process.processType du document envoyé (A01 pour le J-1 ou A18 pour l'IJ)
<date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

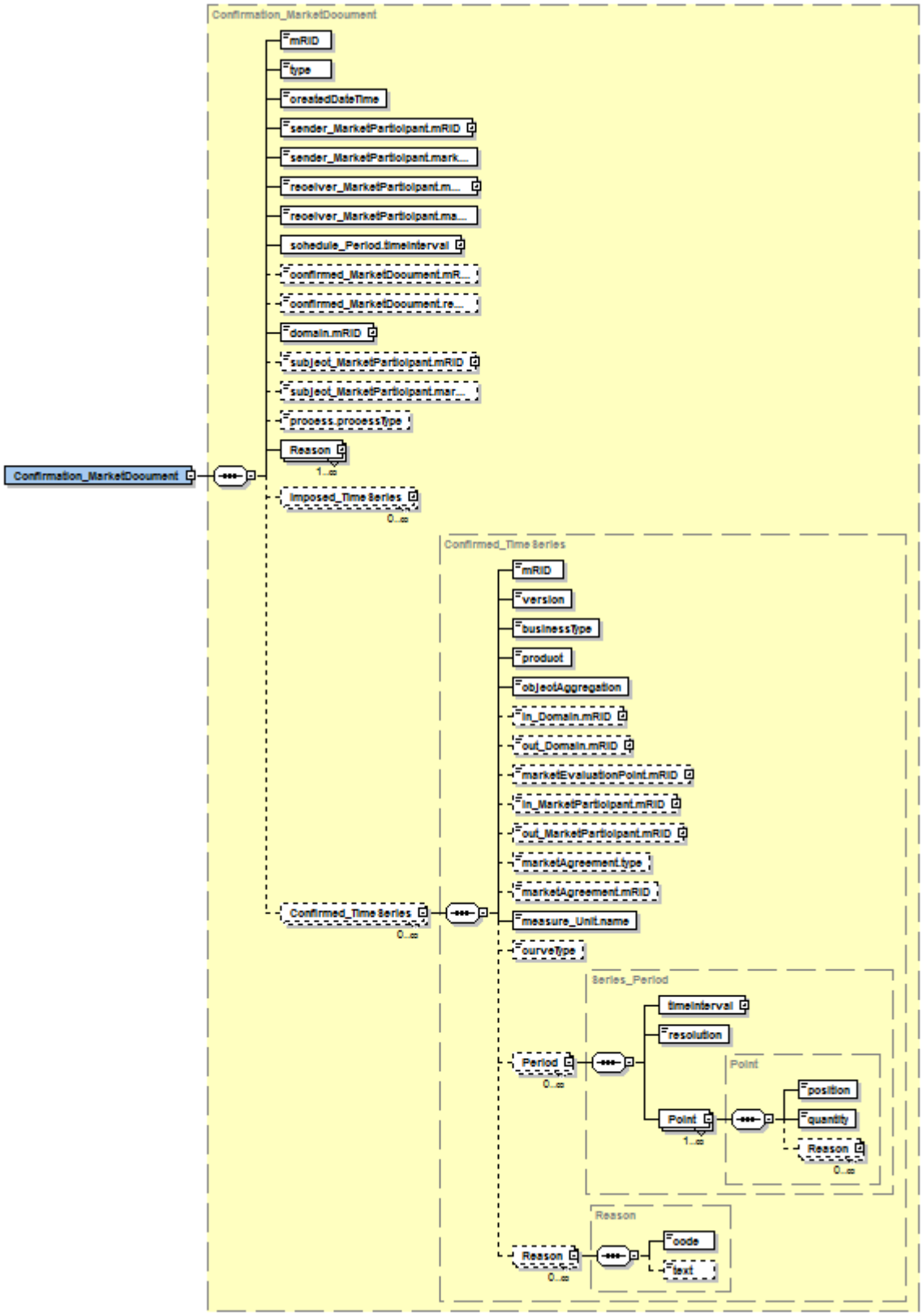
Exemple de nom de fichier :
Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 », pour lequel RTE adresse un confirmation report généré le 12/10/2019 à 15 :01 :24 et relatif à un schedule document du RE portant sur la date de livraison du 12/10/2019, le nom du confirmation report est le suivant :
NEB_ConfirmationReport_10X0123456789012_20191012_A18_20191012150124.xml
Le confirmation report utilise les fichiers XSD suivantes :

- iec62325-451-2-confirmation_v5_0.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande. Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) sont utilisés pour générer le Confirmation Report. L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information du Confirmation Report document est le suivant :
Seuls les champs utilisés devant être présents dans le fichier sont explicités.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)



La signification des champs de ce modèle est la suivante :

- Classe ConfirmationReport :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	DESCRIPTION
mRID	Ce champ est l'identifiant du confirmation report. La valeur de ce champ doit être unique pour l'ensemble des fichiers (acknowledgement, anomaly report, confirmation report, publication report) générés par l'application NEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
type	Ce champ peut avoir la valeur « A07 » (intermediate confirmation report) ou « A08 » (final confirmation report). Il s'agit d'un final confirmation report dans le cas où : - Le processType est A01 et le fixing de 16h30 en J-1 est passé - Le processType est A18 et le dernier pas est entamé (plus de nomination possible, à 23h30 pour un pas 30min) Sinon, il s'agit d'un intermediate confirmation report. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
createdDateTime	Date et heure de génération du confirmation report par l'application NEB. La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ
sender_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE : « 10XFR-RTE------Q » accompagné du coding scheme est « A01 » Exemple : <sender_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10XFR-RTE------Q</sender_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
sender_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
receiver_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE pour lequel l'application NEB génère un confirmation report. Il s'agit du RE destinataire du confirmation report. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</receiver_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est « A08 » (Balance responsible party) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	DESCRIPTION
schedule_Period.timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le confirmation report. Dans notre cas, cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE, et correspondre à la date de livraison du schedule document pour lequel le confirmation report est généré. Les date/heure sont exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ La date/heure de début est forcément égale à la date/heure de fin – 1 jour. Si la date est en période d'heure d'été, l'heure (HH:MM) est égale à 22:00. Si la date est en période d'heure d'hiver, l'heure (HH:MM) est égale à 23:00. Exemple pour la date du 1er octobre 2014 : <schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-09-30T22:00Z</start> <end>2014-10-01T22:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval> Exemple pour la date du 26 octobre 2014 (jour de changement d'heure été vers hiver) : <schedule_Time_Period.timeInterval> <start>2014-10-25T22:00Z</start> <end>2014-10-26T23:00Z</end> </schedule_Time_Period.timeInterval>
confirmed_MarketDocument.mRID	Correspond au champ mRID du schedule document du RE (RE auquel le confirmation report est envoyé), demande sur la base de laquelle le confirmation report est généré par l'application NEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
confirmed_MarketDocument.revisionNumber	Correspond au champ revisionNumber du schedule document du RE (RE auquel le confirmation report est envoyé), demande sur la base de laquelle le confirmation report est généré par l'application NEB. Taille : 3 caractères numériques au maximum
domain.mRID	La valeur de ce champ est « 10YFR-RTE------C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 ». Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
process.processType	Ce champ peut avoir la valeur « A01 » (Day ahead) ou « A18 » (Intraday total) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

- Classe Reason associée à un ConfirmationReport est obligatoire :
  - Champ « code » :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- Au moins un code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
- Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.

o Champ « text » :

- Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
- Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	**Valeur du champ text**	**Commentaire**
A06	Schedule accepted	L'ensemble des PEB (du schedule document pour lequel est envoyé le confirmation report) ont des PEB matchés au statut validé et avec l'attribut « concordant ». En particulier, cela signifie qu'il peut y avoir un confirmation report « A06 » alors qu'il y a encore des PEB matchés en suspens (puisqu'il peut y avoir un PEB matché validé et un en suspens qui coexistent).
A07	Schedule partially accepted	Il existe au moins un PEB matché relatif à un PEB (du schedule document pour lequel est envoyé le confirmation report) qui n'est pas au statut validé ou qui n'a pas l'attribut concordant

- Classe Confirmed_TimeSeries :

CHAMPS	**DESCRIPTION**
mRID	Correspond au champ mRID du PEB qui est confirmée. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
version	Correspond au champ version du PEB qui est confirmée. Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Ce champ prendre toujours la valeur : « A02 » (Internal trade)
product	La valeur de ce champ est « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	**DESCRIPTION**
objectAggregation	Ce champ permet d'indiquer s'il s'agit d'un PEB de type RE-RE ou de type RE-Site. Ce champ peut prendre les valeurs : - « A03 » (Party) pour un PEB RE-RE - « A02 » (Metering Point) pour un PEB RE-Site Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X RE acheteur (ou code EIC en X de la société associée au site acheteur) du schedule document qui fait l'objet du confirmation report, accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <in_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</in_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_MarketParticipant.mRID	Code EIC en X du RE vendeur du schedule document qui fait l'objet du confirmation report La valeur de cette balise doit contenir le code EIC du RE vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <out_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</out_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
measure_Unit.name	La valeur de ce champ est « MAW » (Mega watt) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

- Classe Imposed_TimeSeries :

CHAMPS	DESCRIPTION
mRID	Correspond au champ mRID du PEB qui est imposée. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
version	Correspond au champ version du PEB qui est imposée. Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Ce champ prendre toujours la valeur : « A02 » (Internal trade)
product	La valeur de ce champ est « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	DESCRIPTION
objectAggregation	Ce champ permet d'indiquer s'il s'agit d'un PEB de type RE-RE ou de type RE-Site. Ce champ peut prendre les valeurs : - « A03 » (Party) pour un PEB RE-RE - « A02 » (Metering Point) pour un PEB RE-Site Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X RE acheteur (ou code EIC en X de la société associée au site acheteur) du schedule document qui fait l'objet du confirmation report, accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <in_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</in_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_MarketParticipant.mRID	Code EIC du RE vendeur du schedule document qui fait l'objet du confirmation report La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE vendeur accompagné du coding scheme qui vaut toujours « A01 ». Exemple : <out_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</out_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
measure_Unit.name	La valeur de ce champ est « MAW » (Mega watt) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

- Classe Period :

CHAMPS	DESCRIPTION
timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un intervalle. Cette période doit être égale au champ schedule_Time_Period.timeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ schedule_Time_Period.timeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ
resolution	Résolution des valeurs. La résolution est au pas 30 minutes. Ce champ a la valeur « PT30M »

- Classe Point :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	DESCRIPTION
position	Position d'un pas demi-heure. Ce champ est un entier positif. Selon le type de jour de la date de livraison, le champ position prend les valeurs : - De 1 à 48 pour un jour normal - De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) - De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) Les différentes valeurs du champ position sont uniques (pas de doublon, pas de trou).
quantity	Valeur en MW du PEB (pour une Time Series Confirmation) ou du PEB matché (dans le cas d'une Imposed Time Series) à l'état matché pour une position. Chaque valeur doit être un nombre avec 3 chiffres après la virgule maximum, supérieur ou égal à zéro.

- Classe Reason associée aux classes Confirmed_TimeSeries et Imposed_TimeSeries :
  - Champ « code » :
    - Au moins un code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
    - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.
  - Champ « text » :
    - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
    - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A01	Message fully accepted	Le PEB est matché, validé et « concordant » (classe Confirmed_TimeSeries)
A09	Time series not matching. Quantity differences.	Le PEB est matché, validé mais « discordant » (classe Imposed_TimeSeries)

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Valeur du champ code	Valeur du champ text	Commentaire
A09	Quantity differences	Le PEB est matché, validé mais discordant, l'ensemble des pas discordants du PEB ont ce code et ce texte.

4.5 Publication report

Le publication report est un document XML de type « schedule document ». Il utilise les xsd données par ailleurs.

Le publication report est utilisé pour indiquer à un RE son Volume d'Energie Journalier, son Volume d'Energie Journalier Autorisé, son Bilan Prévisionnel d'écart déclaratif ainsi que d'autre timeseries détaillées pour une date de livraison donnée. Ce fichier est envoyé sur requête. Il est possible de récupérer les publication report des jours précédents jusque 30 jours dans le passé et 1 jour dans le futur (à partir de J-1 à 0h00).

Le nom du fichier Publication Report a le format suivant :

```
NEB_PublicationReport_<code EIC RE destinataire>_<date livraison>_<doc
   version>_<date/heure génération fichier>.xml
```

Où :

- <code EIC du RE destinataire> est le code EIC en X du RE destinataire du publication report.
- <date livraison> est la date de livraison du PEB qui a été matché, au format YYYYMMDD.
- <doc version> est la version du publication report pour ce RE.
- <date/heure génération fichier> est la date et l'heure de génération du fichier au format YYYYMMDDHHMMSS.

Exemple de nom de fichier :

Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 », pour lequel RTE adresse un publication report généré le 12/10/2019 à 15 :01 :24 et portant sur la date de livraison du 12/10/2019 pour la 2e fois, le nom du publication report est le suivant :
NEB_PublicationReport_10X0123456789012_20191012_2_20191012150124.xml

Le publication report utilise les fichiers XSD suivantes :

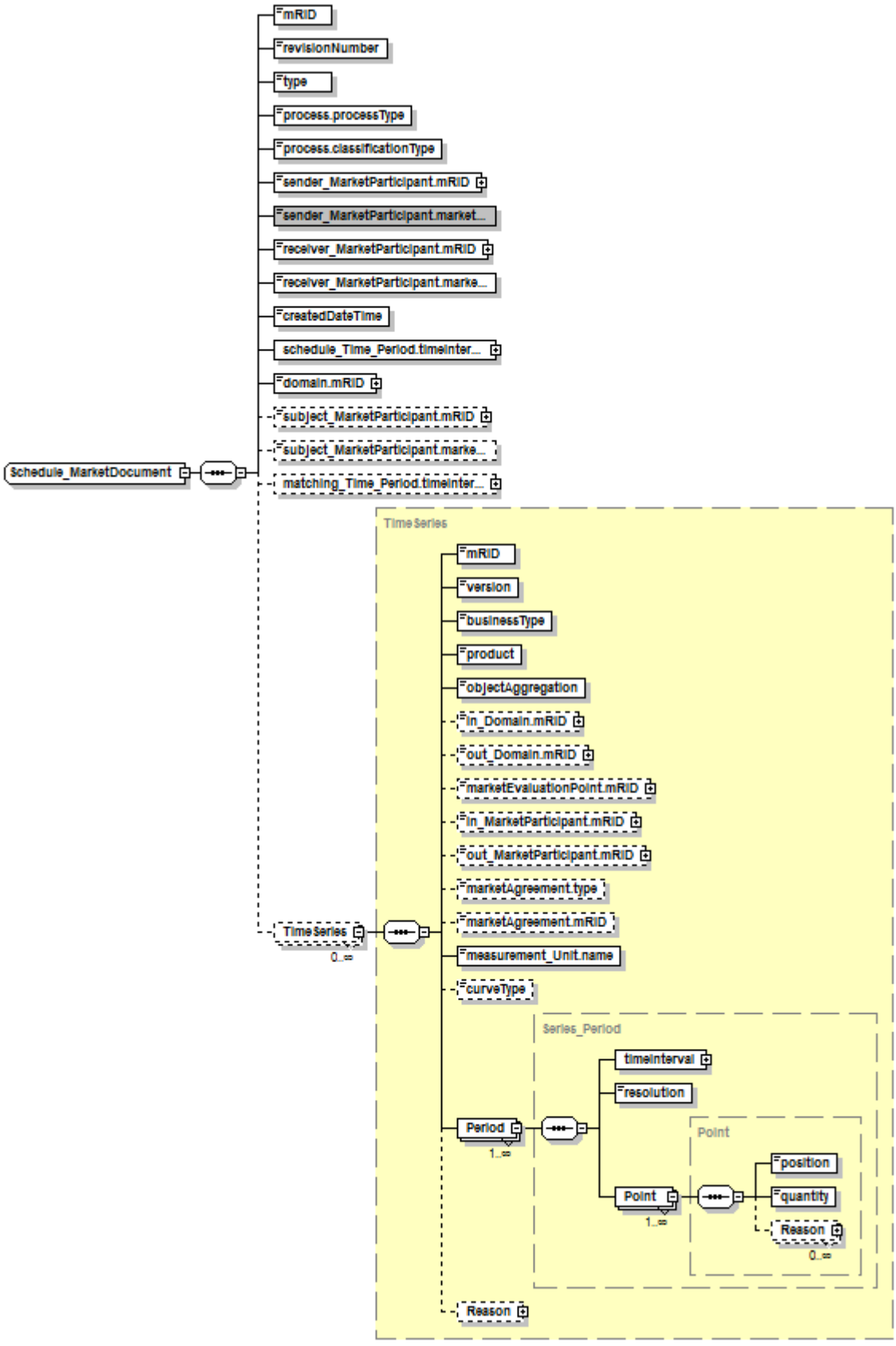
- iec62325-451-2-schedule_v5_0.xsd
- urn-entsoe-eu-wgedi-codelists.xsd
- urn-entsoe-eu-local-extension-types.xsd

Ces fichiers XSD sont fournis par RTE sur demande. Ces fichiers XSD (et non ceux disponibles sur le site de l'ENTSOE) sont utilisés pour générer le fichier Publication Report.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

L'encodage est UTF-8.

Le modèle d'information du publication report est le suivant :



Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

La signification des champs de ce modèle est la suivante :
Seuls les champs utilisés devant être présents dans le fichier sont explicités.

- Classe Schedule_MarketDocument :

CHAMPS	**DESCRIPTIONS**
mRID	Ce champ est l'identifiant du publication report. La valeur de ce champ doit être unique pour l'ensemble des fichiers (acknowledgement, anomaly report, confirmation report, publication report) générés par l'application NEB. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
revisionNumber	Numéro de version du document (valeur comprise entre 1 et 999). Le premier publication report envoyé à un RE pour une date de livraison donnée a un numéro de version = 1. A chaque nouveau publication report envoyé au même RE pour la même date de livraison, le numéro de version est incrémenté de 1. Taille : 3 caractères numériques au maximum
type	Ce champ doit toujours avoir la valeur « A12 » (Imbalance report) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
process.processType	Ce champ doit avoir la valeur « A17 » (Schedule day) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
process.classification Type	Ce champ peut être : - « A01 » (Detail Type) dans le cas où l'on envoie les ventes et les achats - « A02 » (Summary type) dans le cas où l'on envoie les bilans Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
sender_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise est toujours le code identifiant RTE qui est « 10XFR-RTE------Q » accompagné du coding scheme qui est « A01 ». Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
sender_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est toujours égale à « A04 » (System Operator) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
receiver_MarketParticipant.mRID	La valeur de cette balise doit contenir le code EIC en X du RE pour lequel l'application NEB génère un publication report. Il s'agit du RE destinataire du publication report. Le coding scheme est « A01 » Exemple : <receiver_MarketParticipant.mRID codingScheme="A01">10X0123456789012</receiver_MarketParticipant.mRID> Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

receiver_MarketParticipant.marketRole.type	La valeur de cette balise est « A08 » (Balance responsible party) Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
createdDateTime	Date et heure de génération du publication report par l'application NEB. La date et heure est exprimée en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ
schedule_Time_Period.timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par le publication report. Dans notre cas, cette période doit couvrir UNE SEULE JOURNEE, et correspondre à la date de livraison pour laquelle le publication report est généré. Les date/heure doivent être exprimées en temps UTC, au format : YYYY-MM-DDTHH:MMZ
domain.mRID	Ce champ doit toujours avoir la valeur « 10YFR-RTE------C » (domaine RTE) accompagné du coding scheme à « A01 » Taille : 18 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme

- Classe TimeSeries :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
mRID	Identifiant unique de la timeseries dans la publication. Taille : 35 caractères alphanumériques au maximum
version	Numéro de version de la Time Series (valeur comprise entre 1 et 999). Taille : 3 caractères numériques au maximum
businessType	Il s'agit du type de marché : - SPOT EPEX : ZX1 - SPOT NORDPOOL : ZX2 - Futures : ZX3 - INFRA EPEX : ZX4 - INFRA NORDPOOL : ZX5 - Interco : A03 - NEB : ZX6 - VEJ : A24 (Total trade) - VEJA : ZX8 - Pertes : A15 - ARENH : ZX7 - Bilan déclaratif : A20 (Forecast imbalance volume) Les business types ne sont pas définitifs. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
product	Ce champ doit toujours avoir la valeur « 8716867000016 » (Active Power) Taille : 13 caractères numériques au maximum

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

objectAggregation	Ce champ doit être « A03 » (Party). Il permet d'indiquer qu'il s'agit d'une agrégation par RE. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum
in_MarketParticipant.mRID	Il s'agit du code EIC en X du RE acheteur dans le cas d'un achat. Le codingscheme est A01. Il est vide quand il s'agit d'une vente ou d'un bilan. Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
out_MarketParticipant.mRID	Il s'agit du code EIC en X du RE vendeur dans le cas d'une vente ou d'un bilan. Le codingscheme est A01. Il est vide quand il s'agit d'un achat. Taille : 16 caractères alphanumériques pour le code EIC Taille : 3 caractères alphanumériques pour le codingScheme
measurement_Unit.name	Ce champ a la valeur « MWH » pour la valeur d'un pas demi-horaire et pour un total journalier. Taille : 3 caractères alphanumériques au maximum

La classe Reason peut exister au niveau de la classe Time Series : il y est indiqué si une donnée est manquante ou si le bilan est partiel.

- Classe Reason (associée à la classe TimeSeries) :
  - Champ « code » :
    - Au moins un code est obligatoire (taille : 3 caractères alphanumériques au maximum).
    - Les codes utilisés sont précisés ci-dessous.
  - Champ « text » :
    - Pour chaque code, cette balise est toujours renseignée (taille : 512 caractères alphanumériques au maximum).
    - Les textes à reprendre dans cette balise sont précisés ci-dessous.

Liste des valeurs des champs code et text :

Valeur du champ code	**Valeur du champ text**	**Commentaire**
B08	Data not yet available	Si la timeseries demandée n'est pas encore disponible
B01	Estimation with partial data	Si la timeseries est un bilan qui est incomplet. C'est-à-dire qu'il manque des données dans son calcul.

- Classe Series_Period :

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

CHAMPS	DESCRIPTIONS
timeInterval	Date/heure de début et date/heure de fin de la période couverte par un interval. Cette période doit être d'UNE SEULE JOURNEE et être strictement égale au champ schedule_Time_Period.timeInterval. Il ne doit pas y avoir plus de une instance timeInterval. Les date/heure sont exprimées en temps UTC. Le format est identique au champ schedule_Time_Period.timeInterval : YYYY-MM-DDTHH:MMZ
resolution	Indique la résolution des valeurs. Deux résolutions peuvent être demandées : - PT30M (sauf dans le cas d'une timeseries VEJA) - P1D pour toutes les timeseries

- Classe Point :

CHAMPS	DESCRIPTIONS
position	C'est la position d'un pas demi-heure. Ce champ est un entier positif. Selon le type de jour de la date de livraison, le champ position doit prendre les valeurs : - De 1 à 48 pour un jour normal - De 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver vers Eté (jour de 23 heures) - De 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Eté vers Hiver (jour de 25 heures) Les différentes valeurs du champ position sont uniques (pas de doublon) et doivent se suivre (pas de trou).
quantity	Valeur en MWH de l'échange pour une position. Chaque valeur est un nombre décimal. Valeur en MWH pour un total journalier Chaque valeur est un nombre avec 3 chiffres après la virgule maximum.

- Classe Reason :

La classe Reason n'existe pas au niveau de la classe Point.
Concernant les données à publier, en résumé, on a :

Chronique	BusinessType	process.classificationType	in_MarketParticipant.mRID	out_MarketParticipant.mRID	resolution
Vente SPOT EPEX	ZX1 (SPOT EPEX)	A01		RE	PT30M ou P1D

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Vente SPOT NORDPOOL	ZX2 (SPOT NORDPOOL)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente Futures	ZX3 (Futures)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente INFRA EPEX	ZX4 (NFRA EPEX)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente INFRA NORDPOOL	ZX5 (INFRA NORDPOOL)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente Interco	A03 (Interco)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente NEB	ZX6 (NEB)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente VEJ	A24 (VEJ)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente Pertes	A15 (Pertes)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente ARENH	ZX7 (ARENH)	A01		RE	PT30M ou P1D
Vente bilan déclaratif	A20 (BD)	A01		RE	PT30M ou P1D
Achat SPOT EPEX	ZX1 (SPOT EPEX)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat SPOT NORDPOOL	ZX2 (SPOT NORDPOOL)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat Futures	ZX3 (Futures)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat INFRA EPEX	ZX4 (NFRA EPEX)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat INFRA NORDPOOL	ZX5 (INFRA NORDPOOL)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat Interco	A03 (Interco)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat NEB	ZX6 (NEB)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat VEJ	A24 (VEJ)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat Pertes	A15 (Pertes)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat ARENH	ZX7 (ARENH)	A01	RE		PT30M ou P1D
Achat bilan déclaratif	A20 (BD)	A01	RE		PT30M ou P1D
Bilan SPOT EPEX	ZX1 (SPOT EPEX)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan SPOT NORDPOOL	ZX2 (SPOT NORDPOOL)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan Futures	ZX3 (Futures)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan INFRA EPEX	ZX4 (NFRA EPEX)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan INFRA NORDPOOL	ZX5 (INFRA NORDPOOL)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan Interco	A03 (Interco)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan NEB	ZX6 (NEB)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan VEJ	A24 (VEJ)	A02		RE	PT30M ou P1D
VEJA	ZX8 (VEJA)	A02			P1D
Bilan Pertes	A15 (Pertes)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan ARENH	ZX7 (ARENH)	A02		RE	PT30M ou P1D
Bilan bilan déclaratif	A20 (BD)	A02		RE	PT30M ou P1D

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

5. Services API

Les requêtes sont en REST (et non SOAP).

5.1 Envoi d'un schedule document

5.1.1 Requête schedule document

L'envoi d'un schedule document est une requête qui permet de nominer les PEB et recevoir un acknowledgement (OK ou KO) en réponse.

La requête est de type POST.

L'url de la requête a le format suivant :
https://[…]/schedule_document

Le schedule document doit être mis en paramètre.

Le header doit contenir les champs standards d'une requête https.
Le content type doit être: application/xml

Le body doit contenir le schedule document (4.1 Schedule document).
Contrairement à un envoi de fichier, il n'y a pas de nom de document.

5.1.2 Réponse acknowledgement

Le header contient les champs standards du protocole https.
Le body contient le document acknowledgement (4.2 Acknowledgement document)

5.2 Envoi d'un status request

5.2.1 Requête status request NEB

L'envoi d'un status request NEB est une requête qui permet de récupérer l'un des deux documents xml en réponse :

- Un anomaly report (4.3 Anomaly report)
- Un confirmation report (4.4 Confirmation report)

La requête est de type GET.

L'url de la requête a le format suivant :
Https://[…]/<type de requête>/<code EIC RE sender>/<date livraison>/<process.processType>

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Où :

- <type de requête> est le type de document voulu en retour (anomaly, confirmation)
- <code EIC du RE sender> est le code EIC en X du RE envoyant le fichier.
- <date livraison> est la date de livraison de la requête au format YYYYMMDD.
- <process.processType> est le process.processType du document souhaité (A01 pour le J-1 ou A18 pour l'IJ)

Exemple de requête :

Soit un RE ayant le code EIC « 10X0123456789012 » demandant un anomaly report pour la date de livraison du 15/10/2019 via une status request générée le 14/10/2019 à 13 :14 :42, l'url du status request a le format suivant :

https://[...]/anomaly/10X0123456789012/20191015/A01

5.2.2 Réponse confirmation ou anomaly report

Le header contient les champs standards du protocole https.

Le body contient le document confirmation report (4.4 Confirmation report) ou le document anomaly report (4.3 Anomaly report) selon la demande.

5.2.3 Requête status request écart

L'envoi d'un status request Ecart est une requête qui permet de récupérer un publication report (4.5 Publication report) en réponse.

La requête est de type GET.

L'url de la requête a le format suivant :

Https://[…]/<type de requête>/<code EIC RE sender>/<date livraison>/<resolution>/<process.classificationType>/?type=<businessType>

Où :

- <type de requête> est le type de document voulu en retour (publication)
- <code EIC du RE sender> est le code EIC en X du RE envoyant le fichier.
- <date livraison> est la date pour laquelle la demande est faite, au format YYYYMMDD.
- <resolution> est la résolution que le RE veut récupérer :
  - PT30M : par pas 30 minutes
  - P1D : total par jour.
- <process.classificationType> est le type de document voulu en retour :
  - A01 pour le détail (une chronique vente et une chronique achat)
  - A02 pour le résumé (une seule chronique bilan vente-achat)
- <businessType> est le business type. Ce champ est optionnel, s'il est absent, l'application renvoie l'ensemble des businessType. Par exemple :
- Rien ou « ?type=all » : renvoie tous les businessType
  - « ?type=A03 » renvoie le business type Interco (de même pour tous les autres types : ZX1, ZX2, ZX3, ZX4, ZX5, ZX6, A15, ZX7, A20)

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

- « ?type=dec » renvoie les business type :
  - SPOT EPEX : ZX1
  - SPOT NORDPOOL : ZX2
  - Futures : ZX3
  - INFRA EPEX : ZX4
  - INFRA NORDPOOL : ZX5
  - Interco : A03
  - NEB : ZX6
  - Pertes : A15
  - ARENH : ZX7
  - Bilan déclaratif : A20 (Imbalance volume)

Exemple d'url de status request :
https://[...]/publication/10X0123456789012/20191015/P1D/A02/?type=all

5.2.4 Réponse publication report

Le header contient les champs standards du protocole https.
Le body contient le document publication report (4.5 Publication report) selon la demande.

6. Description des IHM

Le contenu des IHM et le guide d'utilisation des IHM sera défini et communiqué ultérieurement.

7. Indisponibilité NEB

7.1 Message d'erreur

Les messages d'erreur pour indisponibilité de l'application seront définis et communiqués ultérieurement.

7.2 Mode dégradé NEB

Le mode dégradé s'entend comme les situations où le système d'information ne peut pas remplir ses fonctions. Si le processus NEB nominal est entravé par une difficulté liée au système d'information de RTE, RTE déclare le passage en mode dégradé puis le retour au mode normal un fois l'incident résolu.
Cette information est transmise au RE (adresse mail de l'acteur) via un mail type :

Objet : RTE – NEB : Passage en mode dégradé

Cher(e) Client(e),

Suite à un problème technique sur l'application NEB, nous vous demandons d'envoyer vos PEB, à l'adresse : RTE-CNES-RESCUEBOX@RTE-FRANCE.COM.

Nous vous tiendrons informés de la suite des événements dans les plus brefs délais.

RTE ne sera pas en mesure de vous fournir des informations de matching par téléphone. Vous pourrez les requêter ultérieurement.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée.

Cordialement,

Tant que le mode dégradé est déclaré, le RE cesse d'utiliser l'accès au système d'information standard. RTE fera ses meilleurs efforts pour intégrer les NEB reçus pendant le mode dégradé dans les plus brefs délais, ou ex-post, sans action supplémentaire des responsables d'équilibre.

FIN DU DOCUMENT

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)